

Retraite des agents dans la fonction publique

DURÉE : 3 jours

24h en présentiel (déjeuners de travail inclus) | 21h à distance

PRIX : 2060.00 € HT (2472.00 € TTC)

PARTICIPANTS

Responsables et collaborateurs des services RH, personnel et paie, agents chargés de la gestion des carrières et des retraites.

PRÉREQUIS : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

OBJECTIFS

- ▶ Identifier les différents régimes de retraite des agents publics, titulaires et contractuels.
- ▶ Renseigner les agents sur les dates possibles de départ à la retraite.
- ▶ Calculer le montant des droits acquis dans les différents régimes.
- ▶ Traiter un dossier de retraite plus complexe (carrières longues, départ au titre du handicap).

PROGRAMME

Retraite des titulaires : agents de l'État (pensions civiles et militaires) et de la fonction publique territoriale et hospitalière (CNRACL)

- Affiliation des agents : condition d'emploi et limites d'âge : nouveau maintien en activité
- Assiette et taux de cotisations
- Constitution du droit à pension
 - - quelle durée de services pour bénéficier d'une pension ?
 - - les services et périodes retenus pour la constitution du droit
- Liquidation à l'âge de la retraite ou par anticipation
 - - Le recul de l'âge d'ouverture de droits : catégorie sédentaire et catégorie active
 - - départ anticipé au titre des "15 ans - 3 enfants" ou enfant handicapé, conjoint infirme
 - - retraite pour invalidité
 - - départs anticipés : les nouvelles modalités du départ au titre de la carrière longue, départ au titre du handicap
- Calcul de la pension
 - - base de calcul, taux de pension maximum, durée d'assurance liquidable et durée d'assurance carrière, allongement de la durée d'assurance, mode de calcul de la décote et de la surcote
 - > Cas pratique : calculer des retraite avec décote et surcote
 - - le minimum garanti : quelles conditions de versement ?
 - - accessoires de pension : majoration pour enfants, supplément de pension NBI...
 - > Analyser un décompte de retraite récent
- L'extension de la retraite progressive à la fonction publique
- Les règles de cumul emploi-retraite : les nouvelles dispositions sur les cotisations génératrices de nouveaux droits à la retraite
- Pension de réversion
- Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFP) : acquisition de droits sur les primes, calcul des droits, conditions de liquidation

Retraite des agents contractuels et des Titulaires Sans Droit à pension (TSD)

- Régime général de la sécurité sociale (CNAV/CARSAT)
 - - assiette et taux de cotisations, relèvement de l'âge de la retraite
 - - modalités de calcul de la pension : base de calcul, taux de pension, trimestres cotisés et validés, conséquence de la décote/surcote
 - - conditions de liquidation
 - - cessation d'activité et cumul emploi-retraite
 - - pension de réversion du régime général
- Régime complémentaire IRCANTEC
 - - assiette, taux de cotisations
 - - validation des points : cotisés, validés, gratuits
 - - calcul de la surcote
 - - calcul de la pension, avec ou sans abattement
 - > Analyser un relevé de carrière récent d'un agent contractuel
 - - pension de réversion de l'IRCANTEC
 - > Quiz



CALENDRIER

En présentiel ou à Distance

Découvrir les dates dans
votre ville (ou à Distance)
www.performances.fr
code web : RRCL

CLIQUEZ ICI



Un test de positionnement
sera envoyé aux participants
en amont de la formation.

Tour de table pour
recueillir les attentes
des participants.

Moyens pédagogiques :
Support de cours - Exercices
pratiques - Mises en situation

Évaluation des acquis :
Réalisée en fin de formation
par un questionnaire.

Sanction de la formation :
Attestation de fin de formation